

## Communiqué de l'intersyndicale

**L'intersyndicale appelle les personnels du 2<sup>nd</sup> degré à se mettre en grève et à manifester le 26 janvier 2016 pour l'abrogation de la « réforme du collège 2016 », dans le cadre de la journée de grève et de manifestations de la Fonction Publique sur les salaires.**  
**à 10 h 00**  
**Place Napoléon à La Roche/Yon.**



La Ministre entend poursuivre à marche forcée l'application de la « réforme » du collège. **Le refus de cette « réforme » est profondément ancré chez les personnels.** Le contenu des formations-formatages, marqué par le mépris envers les enseignants, suscite un large rejet.

**Le Ministère a recours à l'autoritarisme pour faire passer sa « réforme ».** Cela renforce **la détermination des organisations syndicales** à organiser le combat collectif des personnels pour s'opposer à son anticipation et aux formations-formatages imposées. Tout comme la réforme Chatel du Lycée, la « réforme du collège 2016 » est une réforme d'austérité.

**Concernant les dotations à venir pour les établissements,** l'intersyndicale appelle les personnels, en collège comme en lycée :

- à faire la vérité sur les Dotations Horaires Globales de l'année 2016-2017 (DHG en baisse, perte des heures disciplinaires, perte des dédoublements ...).
- à défendre les postes, les conditions de travail des personnels et des élèves en collège, comme en lycée.
- à préparer les interventions (CA, parents, élus, IA...) sur les évolutions négatives des DHG qu'impliquerait cette réforme austéritaire.

Elle appelle les personnels des collèges et des lycées **à se réunir en heure d'information syndicale et en AG pour organiser la mobilisation** permettant de créer le rapport de force pour gagner.

Les organisations syndicales du second degré se réuniront après le 26 janvier 2016 pour envisager la suite de l'action.